

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

#### Arrêté du 18 octobre 2018 portant nomination aux commissions de qualification des médecins

NOR : SSAH1828575A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le décret n° 2004-252 du 19 mars 2004 relatif aux conditions dans lesquelles les docteurs en médecine peuvent obtenir une qualification de spécialiste ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2004, modifié, portant règlement de qualification des médecins ;

Vu les propositions de la ministre chargée de l'enseignement supérieur, du Conseil national de l'ordre des médecins, des syndicats nationaux les plus représentatifs,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Sont nommés pour une durée de cinq ans à compter de la publication du présent arrêté au *journal officiel*, au sein des commissions nationales de première instance et d'appel mentionnées à l'article 2 de l'arrêté du 30 juin 2004 susvisé les personnes dont les noms suivent :

31<sup>o</sup> médecine vasculaire

COMMISSION NATIONALE DE 1 <sup>re</sup> INSTANCE		
	TITULAIRE	SUPPLÉANT
Membre du Corps Enseignant Président	Pr Alessandra BURA-RIVIERE	Pr Philippe LACROIX
Représentant l'Ordre des Médecins	Pr Joël CONSTANS Pr Emmanuel MESSAS	Pr Gilles PERNOD Dr Gilles MISEREY
Représentant le Syndicat National des Médecins Vasculaires	Dr Bruno GUILBERT Dr Pascal GOFFETTE	Dr André CELERIER Dr Annie HECQUET-THERY

COMMISSION NATIONALE D'APPEL		
	TITULAIRE	SUPPLÉANT
Membre du Corps Enseignant Président	Pr Marie-Antoinette SEVESTRE	Pr Claire LE HELLO
Représentant l'Ordre des Médecins	Dr Jean-Pierre LAROCHE Dr Pascal PRIOLLET	Pr Christian BOISSIER Dr Gabrielle SARLON-BARTOLI
Représentant le Syndicat National des Médecins Vasculaires	Dr Marie-Ange BOULESTEIX Dr Claudine HAMEL-DESNOS	Dr Didier DUMESNIL Dr Agnès LEGRAND-RAOUL

**Art. 2.** – La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 18 octobre 2018.

Pour la ministre et par délégation :  
La directrice générale de l'offre de soins,  
C. COURRÈGES